

# Communiqué de presse

Pour publication immédiate

## Le CISSS des Laurentides maintient sa certification Entreprise en santé

**Saint-Jérôme, le 3 mai 2022** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est très heureux d'annoncer le maintien de sa certification Entreprise en santé, incluant sa mise à jour pour la certification 2020.

Malgré le contexte sanitaire difficile des deux dernières années, l'organisation continue d'être reconnue pour mettre en place des initiatives ayant un impact significatif sur la mobilisation, la santé et le mieux-être du personnel à son emploi.

Portant sur la prévention et la promotion de pratiques favorables à la santé et au mieux-être en milieu de travail, la norme Entreprise en santé mise sur quatre sphères d'activités : les habitudes de vie, les pratiques de gestion, la conciliation travail-vie personnelle et l'environnement de travail.

En décembre dernier, lors de l'audit virtuel sur l'ensemble de la démarche, les auditeurs du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ont souligné que les efforts d'amélioration, la structure de la démarche, la diversité des initiatives locales déployées ainsi que la présence d'ambassadeurs étaient des points forts de l'organisation.

« Notre volonté à poursuivre les efforts investis dans la démarche Entreprise en santé continue d'être une priorité pour favoriser la santé et le mieux-être de l'ensemble de notre personnel. En nous positionnant comme un employeur de choix soucieux de mobiliser les humains de notre organisation et d'optimiser la qualité de nos soins et services, je ne peux qu'applaudir cette excellente nouvelle, particulièrement en cette période transitoire, où nous avons tous besoin de prendre soin de soi et des autres », a tenu à souligner la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry.